I N F E P

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

Installation sanitaire et gaz

Niveau II : CAP

INFEP/0194/07/21 A

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

Installation sanitaire et gaz

Niveau II : CAP

2021

WWW.DZIEN.COM | قلم الجزائر

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Installation sanitaire et gaz Niv CAP**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP) et de formateurs de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonction	Institutions
LARBAOUI Toufik	PSEP CIP/Concepteur	IFEP de Sétif
ZENBOUT Samir	PEP / professionnelle	CFPA Ainoulmène SETIF
ZIRAOUI Naïme	PEP / professionnelle	CFPA Ainernat SETIF

ARCHIVE WWW.DZIEN.COM قلم الجزائري

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	6
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	**Profil du métier (spécialité)**	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	12
4.1.	Objectif principal du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3.	Synthèse du curriculum	15
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	51
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	64
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	64
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	64
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	64
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	65
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	65
5.2.4.	Formation complémentaire	65
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	67
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	67
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	67
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	68
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	68

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

Introduction :

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.
Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum,* présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. *Processus d'acquisition des compétences professionnelles*

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. *Documents pédagogiques*

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Installation sanitaire et gaz
Code spécialité	BTP0706
Branche professionnelle	Bâtiment travaux public
Durée de la formation	12 mois
Niveau d'accès	4ème AM
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

L'ouvrier en installation sanitaire et gaz installe les équipements sanitaires, les appareils de production d'eau chaude et les systèmes de pompage. Il assure l'entretien des équipements sanitaires et des systèmes de pompage. Il peut également assurer la réparation et le dépannage. Les travaux qu'il réalise sont aussi bien des installations neuves, dans des immeubles neufs ou anciens, que la modification des installations existantes.

3.3. Capacités professionnelles

- Effectuer le façonnage des différents types de tuyauterie,
- Préparer, assembler, poser et fixer les éléments composant une installation sanitaire (lavabos, lave mains, bidets, baignoires, douches, W.C, éviers, appareils de production d'eau chaude),
- Monter un système de distribution d'eau froide et d'eau chaude,
- Installer un système de pompage,
- Réaliser le raccordement des canalisations (eau, gaz, eaux usées, eaux pluviales) aux divers appareils,
- Installer un système d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales,
- Installer des appareils sanitaires,
- Régler et mettre en service l'installation sanitaire,
- Entretenir les équipements sanitaires et les systèmes de pompage,
- Effectuer des travaux de réparation et de dépannage
- Réaliser les branchements de gaz, des colonnes montantes et la distribution intérieure de gaz.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : Normale
- Lieu de travail : Chantier ou atelier
- Eclairage : Condition normale d'éclairage
- Température : Ambiante
- Bruit et vibration : Minimes
- Poussière : Minimes
- Risques professionnels : Plaies, brûlures, fractures, entorses, électrocution, hernie discale
- Contre-indications : vertiges, somnolences, maladies et allergies aux conditions du métier

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.5. Responsabilité du travailleur

L'installateur en sanitaire et gaz est responsable sur le travail qu'il réalise, sur les équipements qu'il installe et sur l'outillage mis à sa disposition, ainsi que sa responsabilité vis-à-vis de la clientèle.

3.6. Evolution dans la carrière

- Voir statut d'entreprise

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- ***Les compétences de base liées au métier*** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- ***Les compétences techniques du métier*** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- ***Les compétences complémentaires*** favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.
Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées ;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;

- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Installation sanitaire et gaz** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	**Formation de base**
Champ d'activité 02 :	**Réalisation des installations sanitaires**
Champ d'activité 03 :	**Installation du système de pompage, mise en service et maintenance des installations sanitaires**
Champ d'activité 04 :	**Formation complémentaire**

Les ***compétences professionnelles*** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement lié au métier
- Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules arithmétiques
- Identifier, manipuler et entretenir les outils de travail
- Identifier les notions de base de dessin technique et de bâtiment

Champ d'activité 02 : Réalisation des installations sanitaires

- Exécuter les travaux préparatoires à l'installation des équipements sanitaires
- Installer les appareils sanitaires et la robinetterie
- Installer les appareils de production d'eau chaude sanitaire
- Installer un réseau d'alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire
- Installer un réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales
- Effectuer des travaux de soudage oxyacétylénique
- Installer un réseau de distribution de gaz

Champ d'activité 03 : Installation du système de pompage, mise en service et maintenance des installations sanitaires

- Installer un système de pompage et de surpression
- Mettre en service et maintenir des installations sanitaires

Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : **17**

Durée de la formation : **12 mois**

Volume horaire total : **1840 heures**

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	6	4	0	10
02	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement lié au métier	8	2	0	10
03	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules.	9	4	0	13
04	Identifier, manipuler et entretenir les outils de travail	12	30	0	42
05	Identifier les notions de base de dessin technique et de bâtiment	3	20	0	23
06	Exécuter les travaux préparatoires à l'installation des équipements sanitaires	5	8	107	120
07	Installer les appareils sanitaires et la robinetterie	8	14	217	222
08	Installer les appareils de production d'eau chaude sanitaire	8	14	169	191
09	Installer un réseau d'alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire	5	6	261	272
10	Installer un réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales	4	6	110	120
11	Effectuer des travaux de soudage oxyacétylénique	4	16	200	220
12	Installer un réseau de distribution de gaz	4	10	170	191
13	Installer un système de pompage et de surpression	4	8	160	172
14	Mettre en service et maintenir des installations sanitaires	4	6	168	188
15	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise	6	6	0	12
16	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	6	8	0	14
17	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle.	12	8	0	20
Total en Heures de Formation		**108**	**170**	**1562**	**1840**

Total EFP	278	15 %
Total entreprise	1562	85 %
Total formation	1840 h	100 %

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	10	10	0	10	0	10	0	0	0
Module 2	10	10	0	10	0	10	0	0	0
Module 3	13	13	0	13	0	13	0	0	0
Module 4	42	42	0	42	0	42	0	0	0
Module 5	23	23	0	23	0	23	0	0	0
Module 6	120	13	107	13	107	120	0	0	0
Module 7	222	22	217	22	200	239	0	0	0
Module 8	191	22	169	22	169	191	0	0	0
Module 9	272	11	261	11	261	272	0	0	0
Module 10	120	10	110	0	**0**	0	10	110	120
Module 11	220	20	200	0	0	0	20	200	220
Module 12	191	14	170	0	0	0	14	170	184
Module 13	172	12	160	0	0	0	12	160	172
Module 14	188	10	168	0	0	0	10	168	178
Module 15	12	12	0	0	0	0	12	0	12
Module 16	14	14	0	0	0	0	14	0	14
Module 17	20	20	0	0	0	0	20	0	20
Grand Total	**1840**	**278**	**1562**	**166**	**737**	**920**	**112**	**808**	**920**

4.5. Curriculum
de l'Etablissement de formation

WWW.DZDEN.COM

CHAMP D'ACTIVITE : 1	FORMATION DE BASE

MODULE : 1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation Théorie 6 h Pratique 4 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	***Identifier le métier et ses débouchés***	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité ; • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation ; • Visiter un atelier de la spécialité ; • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement ; • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle.	• Informations générales sur le métier et son histoire. • Présentation du profil professionnel du métier. • Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation. • Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle. • Présentation des voies potentielles pour un futur emploi.	
1.2	***Connaître le parcours de formation***	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation ; • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée ; • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation.	• Informations générales sur le déroulement de la formation. • Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles. • Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage.	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	***S'informer sur le métier et son environnement professionnel***	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs ; • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi.	• Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives. • Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 2	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement.

Durée de la formation Théorie 8 h Pratique 2 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	***Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel***	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ; • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail ; • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire.	• Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail. • Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier. • Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel. • Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	
2.2	***Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention***	• Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles lies au métier et leurs causes principales • Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : - des outils et des machines - des matières premières et des produits nocifs - du courant électrique et des gaz • Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité.	• Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention. • Règles générales pour la protection des biens et des personnes. • Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation. • Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie. • Plan et procédures d'évacuation.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	***Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective***	• Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) ; • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) ; • Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur ; • Appliquer les mesures de protection	• Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention.	
2.4	**Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins**	• Lancer une alerte en cas d'accident ; • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés ; • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir ; • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le responsable hiérarchique et /ou le responsable de la sécurité.	• Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) - Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : ➢ Brûlures ➢ Blessures ➢ Hémorragies ➢ Chocs électriques ➢ Intoxications (inhalation)	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	***Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection***	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) ; • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier ; • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement ; • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions ; • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution.	• Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore). • Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement • Programme national pour la protection de l'environnement. • Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 3	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules.

Durée de la formation Théorie 9 h Pratique 4 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	***Maîtriser les techniques d'expression orale et écrite***	• Prendre note d'une commande ; • Elaborer une commande ; • Participer à une séance de travail ; • Elaborer un document de travail ; (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) ; • S'exprimer dans un langage technique et professionnel.	• Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation. • Techniques de rédaction d'un document. • Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité). • Formes et objectifs des documents. • Techniques d'expression	
3.2	***Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.***	• Comprendre les formules de base de l'arithmétique ; • Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers ; • Calculer les quantités, les rapports, proportions et les pourcentages.		• Les quatre opérations arithmétiques. • PPMC et PGDC. • Les rapports. • Pourcentage

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.3	***Maîtriser les notions fondamentales de géométrie plane***	• Tracer les différentes formes de base de la géométrie ; • Calculer des périmètres, des surfaces et des volumes.		• La droite, les figures géométriques • Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes
3.4	***Utiliser les unités de mesures***	• Identifier les unités de mesures ; • Convertir des unités de mesure.	• Les instruments de mesures liés au métier	• Les unités de mesure • Conversion d'unités de mesure

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 4	Identifier, manipuler et entretenir les outils de travail

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	***Identifier et manipuler les outils de mesure, de traçage et de percement***	• Identifier les outils de mesure ; • Réaliser des mesures de distances ; • Identifier les outils de traçage ; • Tracer des lignes horizontales, verticales ou autres ; • Identifier les outils de percement ; • Réaliser des percements sur des murs et planchers ; • Entretenir les outils de traçage ; • Entretenir les outils de perçage.	• Les outils de mesure et de traçage • Les outils de percement • Les opérations de perçage • Technique d'entretien des outils de traçage • Technique d'entretien des outils de perçage.	• Les unités de mesure • Conversion d'unités de mesure

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.2	***Identifier et manipuler les outils de serrage***	• Identifier les outils de serrage ; • Manipuler les différents outils de serrage ; • Entretenir les outils de serrage.	• Description des outils de serrage • Technique d'entretien des outils de serrage	
4.3	***Identifier, manipuler et* entretenir *les outils de façonnage de tube.***	• Identifier les types de tubes ; • Identifier les outils de façonnage des tubes ; • Manipuler les outils de façonnage de tubes ; • Entretenir les outils de façonnage de tubes.	• Caractéristiques des tubes en acier, cuivre, plastique et métalloplastique • Les outils de façonnage de tubes en acier, cuivre, plastique et métalloplastique • Technique d'entretien des outils de façonnage de tubes.	• Calcul des désaxés simples et complexes

MODULE : 5	Appliquer les notions de base de dessin technique et de bâtiment

Durée de la formation Théorie 3 h Pratique 20 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
5.1	***Identifier les notions de base du dessin technique***	• Définir un dessin technique ; • Identifier les types de papiers, les instruments et leur utilisation ; • Identifier le lettrage et les échelles normalisés • Identifier la mise en page ; • Identifier les traits conventionnels ; • Identifier les principes de base de la cotation.	• le rôle et le but du dessin technique. • les types de papiers, les formats, les instruments de dessin et leur utilisation • Le cartouche • Différents types de trait • Forme des caractères • Dimensions des caractères • Espacement des caractères • Interligne • les échelles normalisées, • Technique de la mise en page,	
5.2	***Dessiner les différentes vues d'un objet***	• Identifier les notions de base de la géométrie appliquée ; • Identifier les techniques de dessin des différentes vues.	• Rappel des bases de géométrie, • Tracé des formes géométriques élémentaires. • Traçage des circonférences tangentes et raccords. • Traçage des projections, • Traçage des vues manquantes.	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.3	***Lire un plan d'architecture***	• Interpréter le renseignement figurant sur un plan d'architecture ; • Identifier les différents plans d'architecture.	• Renseignement figurant sur un plan d'architecture • Les plans d'architecture : - Vues en plan - Coupes	

CHAMP D'ACTIVITE : 2	REALISATION DES RESEAUX DES INSTALLATIONS SANITAIRES

MODULE : 6	Exécuter les travaux préparatoires à l'installation des équipements sanitaires

Durée de la formation Théorie 5 h Pratique 8 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.1	***Lire et interpréter un dossier technique***	• Identifier les données générales d'un plan d'installation sanitaire et gaz ; • Identifier les symboles de représentation de la tuyauterie, des appareils et des accessoires de plomberie sanitaire ; • Localiser sur un plan, l'emplacement de la tuyauterie, des appareils et des accessoires des installations sanitaires et gaz.	• Les données générales d'un plan d'installation sanitaire et gaz ; • Les symboles de représentation de la tuyauterie, des appareils et des accessoires des installations sanitaires et gaz.	
6.2	***Préparer la matière d'œuvre, l'outillage et le matériel nécessaire***	• Identifier les différentes parties d'un devis d'une installation sanitaire ; • Identifier la méthode d'établissement du devis quantitatif d'une installation sanitaire ; • Identifier la technique de vérification de la matière d'œuvre, de l'outillage, du matériel et des équipements ; • Identifier les techniques de manutention et de stockage des matériaux et des équipements.	• Les différents parties d'un devis d'une installation sanitaire • Etablissement d'un devis quantitatif d'une installation sanitaire • Vérification de la matière d'œuvre • Vérification de l'outillage, du matériel et des équipements. • Techniques et précautions de manutention et stockage de la matière d'œuvre et des équipements sanitaires.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.3	***Monter et démonter les échafaudages et les échelles***	• Identifier les sortes d'échelles et d'escabeaux; • Identifier les différents types d'échafaudage utilisés sur les chantiers de constructions ; • Identifier les techniques de montage et de démontage d'un échafaudage ; • Identifier les techniques d''entretien et de stockage des échafaudages.	• Les sortes d'échelles et d'escabeaux • Les différents types d'échafaudages utilisés sur les chantiers de constructions • Les composants d'un échafaudage • Les règles de montage et de démontage des échafaudages et des échelles • Les précautions d'utilisation des • échafaudages et les échelles • Entretien des échafaudages	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.4	**Réaliser le tracé et la pose des éléments de fixation des équipements sanitaires**	• Identifier le matériel de traçage et de perçage ; • Identifier les techniques de traçage et de perçage ; • Identifier les techniques de pose des colliers et des supports des équipements sanitaires :	• Matériel de traçage et de perçage • Les techniques et la sécurité d'utilisation des perceuses • Les techniques de traçage et de perçage ; • Les techniques de pose des colliers Et des supports des équipements sanitaires • Rappels d'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de perçage.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Installer les appareils sanitaires et la robinetterie

Durée de la formation Théorie 8 h Pratique 14 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.1	***Préparer le placement d'appareils sanitaire et de la robinetterie***	• Identifier les types d'appareils sanitaires • Identifier les différents types de robinetterie • Identifier les techniques de montage de la robinetterie sur les appareils sanitaires • Identifier les différents types de systèmes de vidage des appareils sanitaires • Identifier les techniques de montage du système de vidage • Déterminer l'emplacement des appareils sanitaires et de la robinetterie	• Les principes de fonctionnement et les caractéristiques des types d'appareils sanitaires (évier, évier-auge, lavabos, WC, bacs de douche, baignoire et chasse d'eau) • Les principes de fonctionnement et les types de robinetterie • Les accessoires du système de vidage des appareils sanitaires • Les espaces de service et les dimensions courantes nécessaires aux appareils sanitaires, robinetterie et accessoires	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.2	***Réaliser le placement des appareils sanitaires, et de la robinetterie***	• Identifier les techniques de placement des appareils sanitaires • Identifier les techniques de raccordement de la robinetterie aux conduits de distribution • Identifier les techniques de raccordement des appareils sanitaires aux conduits • d'évacuation • Identifier les méthodes et les moyens de contrôle de montage des appareils sanitaires	• Les moyens de fixation (crochets de suspension, boulons,...) • Les accessoires de raccordement à la distribution d'eau froide et eau chaude • Les accessoires de raccordement à l'évacuation des eaux usées • Les joints d'étanchéité (rondelle, mastic,…) • Les méthodes et les moyens de contrôle de montage des appareils sanitaires • Les protections et les précautions à • prendre lors du transport et du placement des appareils et de la robinetterie sanitaire.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 8	Mettre en place des appareils de production d'eau chaude sanitaire

Durée de la formation Théorie 8 h Pratique 1 4 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
8.1	***Préparer le placement des appareils de production d'eau chaude et des échangeurs instantanés***	• Identifier les différents types des appareils de production d'eau chaude sanitaire ; • Identifier les techniques de repérage de l'emplacement des appareils et des canalisations ; • Identifier les types des échangeurs utilisés dans les installations sanitaires.	• Les différents types des appareils de production d'eau chaude sanitaire. • les techniques de repérage de l'emplacement des appareils et des canalisations ; • les types des échangeurs utilisés dans les installations sanitaires.	
8.2	**Réaliser le placement d'appareils de production d'eau chaude sanitaire**	• Identifier les techniques de pose des appareils de production d'eau chaude sanitaire instantanée ; • Identifier les techniques de pose des appareils de production d'eau chaude sanitaire par accumulation ; • Identifier les techniques de pose des équipements de production d'eau chaude avec des panneaux solaires.	• Les techniques de montage des appareils de production d'eau chaude sanitaire. • Rappels d'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de transport des appareils de production d'eau chaude sanitaire.	

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائري

MODULE : 9	Installer un réseau d'alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire

Durée de la formation Théorie 5h Pratique 6 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
9.1	**Réaliser le montage des tubes en acier**	• Identifier les caractéristiques des tubes en acier et leurs accessoires ; • Identifier les outils et les techniques de coupe et d'alésage des tubes en acier ; • Identifier les outils et les techniques de filetage des tubes en acier ; • Identifier les outils et les techniques de cintrage des tubes en acier ; • Identifier les techniques d'assemblage des tubes en acier.	• Les caractéristiques des tubes en acier et leurs accessoires ; • Les outils et les techniques de coupe et d'alésage des tubes en acier ; • Les outils et les techniques de filetage des tubes en acier ; • Les outils et les techniques de cintrage des tubes en acier ; • Les techniques d'assemblage des tubes en acier. • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • Les précautions à prendre lors de coupe, d'alésage, filetage et de	

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائري

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle,
9.2	**Réaliser le montage des tubes en cuivre**	• Identifier les caractéristiques du tube en cuivre ; • Identifier les outils et les techniques de coupe et d'alésage des tubes en cuivre ; • Identifier les outils et les techniques de cintrage des tubes en cuivre ; • Identifier les techniques d'assemblage des tubes en cuivre.	• Principales caractéristiques des tubes en cuivre. • Caractéristiques dimensionnelles. • Différentes sortes de tube en cuivre. • Les outils et les techniques de façonnage des tubes en cuivre • Le poste de soudage à butane ou à propane. • Les outils de nettoyage des tubes en cuivre • Les techniques de nettoyage des tubes en cuivre. • Technique d'assemblage par raccords à souder. • Technique d'exécution des soudures par brasage tendre. • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de	
9.3	**Réaliser le montage des tubes en matière synthétique**	• Identifier les tubes en matière synthétique et leurs accessoires ; • Identifier les outils et les techniques de façonnage des tubes en matière synthétique ; • Identifier les techniques d'assemblage des tubes en matière synthétique.	• Les caractéristiques des tubes en matières synthétiques, leurs accessoires (manchons, coudes, réductions, robinetteries diverses …) • Les outils et les techniques de façonnage des tubes en matière synthétique • Les techniques d'assemblage des tubes en matière synthétique • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors d'utilisation de l'appareil d'électrofusion.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 10	Installer un réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales

Durée de la formation Théorie 4 h Pratique 6 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
10. 4	**Préparer le placement d'une installation d'eaux usées et d'eaux pluviales**	• Identifier les types et les caractéristiques des conduites et d'accessoires d'évacuation d'eaux usées ; • Identifier les accessoires et produits d'étanchéité ; • Identifier les particularités d'un passage dans la couverture	• Les types et les caractéristiques de conduites et d'accessoires d'évacuation d'eaux usées • Les accessoires et produits d'étanchéité • La fonction de déclivité • Les particularités d'un passage dans la couverture	
10.5	**Réaliser le montage des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales**	• Identifier les outils et les techniques de façonnage des tubes en PVC et en polyéthylène ; • Identifier les techniques d'assemblage pour des tubes en PVC et polyéthylène ; • Identifier les techniques de montage et de Raccordement • Identifier les techniques de montage et de placement des types de coupe air et soupapes anti-vides ; • Identifier les techniques de contrôle des étanchéités	• Les outils et les techniques de façonnage des tubes en PVC et en polyéthylène • Les techniques d'assemblage pour des tubes en PVC et polyéthylène • Les principes de montage, de raccordement et d'étanchéité entre matériaux • Les principes de montage et de placement des canalisations de ventilation • Les principes de montage et de placement des types de coupe air et soupapes anti-vides • Les techniques de contrôle des étanchéités	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	Effectuer des travaux de soudage oxyacétylénique

Durée de la formation Théorie 4 h Pratique 16 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	***Installer un poste de soudage oxyacétylénique (S.O.A)***	• Identifier les composants d'un poste de soudage oxyacétylénique et ses éléments de sécurité ; • Identifier la technique de montage d'un pos de soudage oxyacétylénique ; • Identifier la technique d'ouverture et fermeture d'un poste de soudage oxyacétylène.	• Les composants d'un poste de soudage oxyacétylénique et ses éléments de sécurité • Les techniques de montage d'un poste de soudage oxyacétylénique • Les techniques d'ouverture et fermeture d'un poste de soudage oxyacétylène • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors d'installation d'un poste de soudage oxyacétylène (SOA)	
11.2	***Exécuter des assemblages par le soudage oxyacéthylénique autogène et hétérogène (Soudo-brasage)***	• Identifier le principe de soudage autogène; • Identifier les techniques de soudage oxyacéthylénique autogène ; • Identifier le principe de soudage hétérogène (Soudo-brasage) ; • Identifier la technique de soudage hétérogène (Soudo-brasage)	• Le principe du soudage oxyacéthylénique autogène. • Les techniques de soudage oxyacéthylénique autogène • Le principe de soudage hétérogène (Soudo-brasage) • Les techniques de soudage hétérogène (Soudo-brasage) • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de soudage oxyacétylène	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 12	Installer un réseau de distribution de gaz

Durée de la formation Théorie 4 h Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
12.1	***Préparer le placement d'une installation de gaz***	• Identifier les types de gaz ; • Identifier la législation en vigueur du gaz • Naturel ; • Identifier les types, caractéristiques et normalisation des canalisations, accessoires	• L'origine, les caractéristiques et les utilisations rationnelles du gaz naturel • La législation en vigueur du gaz naturel • Les types, caractéristiques et normalisation des canalisations, accessoires • Le placement des canalisations et des appareils de gaz	
12.2	***Réaliser le placement des canalisations de gaz***	• Identifier les modes de fixation des canalisations de gaz naturel ; • Identifier les techniques d'assemblage et de placement des canalisations de gaz naturel ; • Identifier les types de robinetterie et leur fonctionnement.	• Les modes de fixation des canalisations de gaz naturel • Les techniques d'assemblage des canalisations de gaz naturel • Les techniques de placement • Les types de robinetterie et leur fonctionnement • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de soudage	

WWW.DZPEN.COM

CHAMP D'ACTIVITE : 3	INSTALLATION DU SYSTEM DE POMPAGE, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS SANITAIRES

MODULE : 13	Installer un système de pompage et de surpression

Durée de la formation Théorie 4 h Pratique 8 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie Professionnelle, Autres
13.1	***Préparer le placement d'un système de pompage et de surpression***	• Lire et interpréter le plan d'implantation du système de pompage et de surpression ; • Identifier les modes de fixation et d'ancrage du système de pompage et de surpression.	• Les symboles de représentation des composants et accessoires du système de pompage et de supression ; • Les modes de fixation et d'ancrage du système de pompage et de surpression.	
13.2	***Réaliser le placement du système de pompage et de surpression***	• Identifier les types, caractéristiques et principes de fonctionnement du système de pompage et de surpression ; • Identifier les composants et accessoires d'un système de surpression ; • Identifier les techniques de raccordement des canalisations au système de pompage.	• Les types, caractéristiques et principes de fonctionnement du système de pompage et de surpression ; • Les composants et accessoires d'un système de surpression ; • Les techniques de raccordement des canalisations au système de pompage. • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de placement du système de pompage et de surpression	

WWW.DZPEN.COM

MODULE : 14	Mettre en service et maintenir des installations sanitaires

Durée de la formation Théorie 9 h Pratique 12 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
14.1	***Mettre en service une installation***	• Identifier les procédures de mise en service d'un réseau d'eau froide ou d'eau chaude ; • Identifier la technique de remplissage de l'installation d'eau ; • Identifier la technique de contrôle de l'étanchéité et la détection des fuites ; • Identifier la technique de réglage du niveau • d'eau dans les réservoirs de chasse d'eau.	• Procédure de mise en service des installations sanitaires • Technique de remplissage de l'installation d'eau • Technique de contrôle de l'étanchéité et la détection des fuites • Technique de réglage du niveau d'eau dans les réservoirs de chasse d'eau	
14.2	***Entretenir les équipements et accessoires de l'installation sanitaire***	• Identifier la technique de contrôle des conduits d'évacuation des gaz brûlés ; • Identifier la technique de ramonage des conduits d'évacuation des gaz brûlés ; • Identifier la technique de nettoyage des appareils sanitaires ;	• Les dispositions et les précautions à prendre lors du démontage d'installation • Les appareils et produits de nettoyage • Le but d'entretien des conduits d'évacuation • Les organes essentiels à vérifier ou à remplacer lors des entretiens. • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de l'utilisation des matériaux d'entretien	

WWW.DZPEN.COM

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
14.3	***Entretenir les appareils de production d'eau chaude sanitaire***	• Identifier l'outillage et le produit spécifique adéquat à l'entretien des appareils de production d'eau chaude sanitaire ; • Identifier les techniques d'entretien des appareils de production d'eau chaude sanitaire.	• • Outillage et produit spécifique adéquat à l'entretien des appareils de production d'eau chaude sanitaire. • • Techniques d'entretien des appareils de production d'eau	
14.4	***Réparer les éléments du réseau d'alimentation en eau, gaz et du système de pompage***	• Identifier les techniques de réparation de fuites des robinets et des canalisations ; • Identifier les techniques de réparation des appareils de production d'eau chaude sanitaire ; • Identifier les techniques de réparation des systèmes de pompage et de surpression.	• Situations nécessitant la réparation d'un réseau d'alimentation, en eau et gaz. • Fuites des robinets : Techniques de remplacement de clapets des robinets. • Fuites des canalisations : • Techniques de réparation et de remplacement • Techniques de réparation des appareils de production d'eau chaude. • Techniques de dépannage du système de pompage et de surpression • Rappels sur l'hygiène et sécurité : • les précautions à prendre lors de réparation des installations sanitaires	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
14.5	***Réparer les éléments du réseau d'évacuation des eaux usées et d'eaux pluviales***	• Identifier les techniques de réparation de fuites des canalisations d'évacuation des eaux usées et d'eaux pluviales ; • Identifier les techniques de débouchage des appareils sanitaires ; • Identifier les techniques de réparation des réservoirs de chasse.	• Situations nécessitant la réparation d'un réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales ; • Débouchages des appareils sanitaires ; • Description des outils de débouchage : Ventouse, Pompe à main, Furet ; • Techniques de débouchage ; • Principe de fonctionnement d'un réservoir de chasse et anomalies de fonctionnement ; • Techniques de réparation des réservoirs de chasse.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 4	FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 15	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation Théorie 6 h Pratique 6 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.1	***Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes***	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : -Types d'entreprise -Structures hiérarchiques -Structures fonctionnaires • Identifier les fonctions essentielles : -La fonction gestion et ses tâches essentielles -La fonction financière et ses tâches principales -La fonction production -La fonction commerciale	• Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc. • La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) • Bilan financier, rendement • Règlement intérieur d'une entreprise	
15.2	***Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation***	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	• Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) • Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.3	***Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale***	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché. • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux. • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion.	• Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client. • Expliquer les avantages des produits novateurs. • Présenter les principes de base de la liaison : Produit-Prix et Promotion	
15.4	***Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles***	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat ». • Définir les compétences essentielles de cette fonction telle que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier. • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	• Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi. • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.5	***Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange***	• Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion et identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	• Présentation des différents modèles d'outils de gestion : - Fiche d'inventaire - Bon d'entrée - Bon de sortie - Bon de commande - Bon de livraison • Démonstration des techniques d'approvisionnement du magasin • Présentation des différents modèles de support et rayonnage de rangement.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation Théorie 6 h Pratique 8 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
16.1	**Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents éléments • Installer et connecter les unités d'entrée • Installer et connecter les unités de sortie • Assurer la protection et la sécurité de l'installation.	• Notions de base de l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : - l'écran, le clavier, la souris, l'unité central (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Room, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le microprocesseur, la rame, la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc. • Directives et précautions de raccordement des différents éléments.	
16.2	**Exploiter un micro-ordinateur (Système d'exploitation Windows)**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows. • Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows. • Exploitation le système Windows.	• Présentation de l'environnement Windows • Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu, Démarrer. • Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
16.3	**Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)**	• Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu. • Traiter le texte • Dessiner un tableau	• Définition d'un traitement de texte: • La saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire • L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression • Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
16.4	**Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)**	• Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu. • Créer des classeurs • Elaborer des graphes	• Définition d'un tableau • Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules. • Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction. • Représentation graphique : • Histogramme, secteur, courbe, etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 8 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	**Elaborer un curriculum vitae (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation. • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV). • Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	• Modèle de rédaction d'un curriculum vitae ; • Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV ;	
17.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date). • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement.	• Modèle de rédaction de la demande d'emploi. • Appliquer les techniques de Communication.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.3	**Préparer et réussir un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevues, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : - L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives - Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice.	• Application de simulations	
17.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi**	• Identifier les structures du service public chargées de l'emploi. • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi. • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée. • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état.	• Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.) • Informations sur le tissu économique de la région et de la localité • Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ- ANSEJ-ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 2	RÉALISATION DES RÉSEAUX DES INSTALLATIONS SANITAIRES

MODULE : 6	Exécuter les travaux préparatoires à l'installation des équipements.

Durée de formation 107 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.1	***Lire et interpréter un dossier technique.***	• Interpréter les données générales d'un plan • Localier sur un plan, l'emplacement de la tuyauterie, des appareils et des accessoires des installations sanitaires • Calculer les longueurs des tuyaux et la quantité de raccordements nécessaires								
6.2	***Préparer la matière d'œuvre, l'outillage et le matériel nécessaire.***	• Etablir un devis quantitatif d'une installation sanitaire • Vérifier la matière d'œuvre, l'outillage, le matériel et les équipements • Rédiger une liste du matériel nécessaire au chantier • Manutentionner et stocker des matériaux et des équipements								
6.3	***Monter et démonter les échafaudages et les échelles.***	• Effectuer le montage et le démontage d'un échafaudage ; • Entretenir et stocker des échafaudages.								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.4	***Réaliser le tracé et la pose des éléments de fixation des équipements sanitaires***	• Tracer le parcours du réseau d'une installation sanitaire • Implanter les points de fixation des colliers et des supports. • Percer les points de fixation des supports de canalisations et des équipements sanitaires • Poser les colliers, les supports de canalisations et les supports des appareils sanitaires.								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Installer les appareils sanitaires et la robinetterie

Durée de formation 217 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	***Préparer le placement d'appareils sanitaires et de la robinetterie***	• Monter la robinetterie sur les appareils sanitaires • Monter le système de vidage								
7.2	***Réaliser le placement des appareils sanitaires, et de la robinetterie***	• Placer les appareils sanitaires • Raccorder la robinetterie aux conduits de distribution • Raccorder les appareils sanitaires aux conduits d'évacuation • Réaliser les joints d'étanchéité • Contrôler l'étanchéité et le placement des appareils								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 8	Installer des appareils de production d'eau chaude sanitaire

Durée de formation 169 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	***Préparer le placement d'installation d'appareils de production d'eau chaude et des échangeurs instantanés***	• Exploiter les notices techniques des fabricants • Tracer et placer les fixations et les ancrages • Repérer l'emplacement des appareils et des canalisations								
8.2	***Réaliser le placement d'appareils de production d'eau chaude sanitaire***	• Placer les appareils individuels de production d'eau chaude au gaz • Placer les appareils individuels de production d'eau chaude à l'électricité								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 9	Installer un réseau d'alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire

Durée de formation 261 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	***Réaliser le montage par vissage des tubes en acier avec leurs accessoires***	• Effectuer la coupe et l'alésage des tubes en acier • Fileter des tubes en acier • Cintrer des tubes en acier • Effectuer l'assemblage par vissage des tubes en acier et leurs accessoires • Contrôler l'étanchéité des assemblages								
9.2	***Réaliser le montage des tubes en cuivre avec leurs accessoires***	• Effectuer la coupe et l'alésage des tubes en cuivre • Cintrer des tubes en cuivre • Façonner des collets battus sur tube en cuivre • Effectuer l'assemblage des tubes en cuivre • Réaliser des piquages sur tube en cuivre.								
9.3	***Réaliser le montage des tubes en matière synthétique avec leurs accessoires***	• Effectuer la coupe des tubes en matière synthétique • Cintrer des tubes en matière synthétique • Effectuer l'assemblage des tubes en matière synthétique								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 10	Installer un réseau d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales

Durée de formation 110 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10. 1	***Préparer le placement d'une installation d'eaux usées.***	• Choisir le matériel d'évacuation des eaux usées • Choisir les matériaux d'étanchéité • Déterminer la déclivité (pente) • Déterminer le passage en toiture • Préparer les matériaux de construction								
10.2	***Réaliser le montage des canalisations d'eaux usées avec leurs accessoires***	• Mettre en œuvre les tubes en PVC • Effectuer l'assemblage des tubes en PVC et Polyéthylène • Mettre en place les conduits d'évacuation d'eaux usées • Raccorder les conduits au réseau public • Placer des conduits de ventilation • Placer des coupe-airs et soupapes anti-vides • Effectuer les contrôles d'étanchéité des assemblages								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZIEN.COM قلم الجزائر

MODULE : 11	Effectuer des travaux de soudage oxyacétylénique

Durée de formation 200 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	***Installer un poste de soudage oxyacétylénique (S.O.A)***	• Effectuer le montage d'un poste de soudage oxyacétylénique ; • Effectuer l'ouverture et la fermeture d'un poste de soudage oxyacétylénique.								
11.2	***Exécuter des assemblages par le soudage oxyacéthylénique autogène et hétérogène (Soudo- brasage)***	• Préparer les pièces à assembler ; • Effectuer des soudages autogènes sur tubes en acier noir ; • Effectuer des soudages hétérogènes (soudo-brasage) sur tube en cuivre au chalumeau oxyacétylénique.								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZFEN.COM قلم الجزائر

MODULE : 12	Installer un réseau de distribution de gaz

Durée de formation 170 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	***Préparer le placement d'une installation de gaz***	• Choisir les canalisations et les accessoires • Déterminer les emplacements de fixation des canalisations et des appareils.								
12.2	***Réaliser le placement des canalisations de gaz***	• Placer les fixations • Mettre en œuvre et assembler les tubes en cuivre • Placer les canalisations • Placer la robinetterie de gaz • Effectuer les essais d'étanchéité								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 3	INSTALLATION DU SYSTÈMES DE POMPAGE, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS SANITAIRES

MODULE : 13	Installer un système de pompage et de surpression

Durée de formation 160 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	***Préparer le placement d'un système de pompage et de surpression***	• Repérer l'implantation du système de pompage et de surpression ; • Déterminer les emplacements de fixation des canalisations et des appareils ; • Tracer les éléments d'implantation ; • Tracer les points de fixation et de passage des canalisations ; • Effectuer les percements ; • Choisir les canalisations et les accessoires.								
13.2	***Réaliser le placement du système de pompage et de surpression***	• Placer les composants et accessoires d'un système de pompage et de surpression ; • Mettre en œuvre les canalisations de raccordement ; • Raccorder les canalisations au système de pompage.								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Mettre en service et maintenir des installations sanitaires

Durée de formation 160 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	***Mettre en service une installation eau et gaz***	• Réaliser la mise sous pression de l'installation Sanitaire ; • Réaliser les essais d'étanchéité d'une installation sanitaire ; • Supprimer les défectuosités ; • Régler le niveau d'eau dans les réservoirs de chasse d'eau.								
14.2	***Entretenir les équipements et accessoires de l'installation sanitaire***	• Contrôler les conduits d'évacuation des gaz brûlés ; • Ramoner les conduits d'évacuation des gaz brûlés ; • Nettoyer les appareils sanitaires (siphons) et gaz; • Contrôler les organes essentiels de régulation et de sécurité.								
14.3	***Entretenir les appareils de production d'eau chaude sanitaire***	• Choisir l'outillage et le produit spécifique adéquat • Démonter, nettoyer et régler les différents éléments des appareils (instantané et par accumulation)								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.4	***Réparer les éléments du réseau d'alimentation en eau et gaz***	• Déterminer la nature et la cause des dysfonctionnements du réseau d'alimentation en eau et gaz ; • Choisir les matériaux, l'outillage et le matériel ; • Réparer les fuites des robinets ; • Réparer les fuites des canalisations ; • Réparer les appareils de production d'eau chaude sanitaires ; • Dépanner le système de pompage et de surpression.								
14.5	***Réparer les éléments du réseau d'évacuation des eaux usées***	• Déterminer la nature et la cause des dysfonctionnements du réseau d'évacuation des eaux usées ; • Choisir les matériaux, l'outillage et le matériel ; • Réparer ou changer les canalisations des eaux usées ; • Effectuer le débouchage des canalisations et des siphons des appareils sanitaires ; • Réparer les chasses d'eau ;								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Grille de notation et d'évaluation

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle que, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5. Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une famille de métiers*** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à

assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- *Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial,* lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- *L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique* lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part ;
- *Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle* à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour

une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « ***fiche de visite ».*** Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des

tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la ***grille de notation et d'évaluation*** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves

écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.